

M. Gauthier: Qu'est-ce qu'un surfeur?

M. Boudria: Un surfeur est l'un des conservateurs que la vague a portés jusqu'ici et qu'elle entraînera avec elle quand elle se retirera. Nous les appelons les surfeurs.

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: Je crois avoir touché une corde sensible, monsieur le Président.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) a dit aujourd'hui à la Chambre que les libéraux reprochaient au gouvernement de limiter le temps du débat. Mais d'autre part ils permettent la tenue du débat d'aujourd'hui. Je suis relativement nouveau à la Chambre, mais j'aurais cru que le ministre savait qu'il existe une différence entre débattre un projet de loi et débattre une motion de l'opposition.

Une voix: Fondamentale.

M. Boudria: Il y aurait sûrement consentement unanime à retirer immédiatement la motion que nous avons présentée si le gouvernement consentait à faire débattre la motion d'amendement que mon collègue de Winnipeg-Fort Garry a proposée.

Le ministre a également accusé l'opposition d'être négative. Sauf erreur, il a dit que nous étions un parti obstructionniste. Je trouve passablement étrange qu'un parti qui a laissé sonner le timbre d'appel au vote durant deux semaines au cours de la législature précédente en accuse maintenant un autre d'être obstructionniste. Nous n'avons aucune leçon de morale à recevoir des conservateurs en ce qui concerne le respect à l'égard du Parlement. Ce sont nos vis-à-vis, et vous le reconnaîtrez sans doute, monsieur le Président, vous qui êtes un homme objectif et impartial, qui ont manqué de respect envers le Parlement au cours de la dernière législature. Ils font preuve du même mépris aujourd'hui comme en témoigne leur décision de limiter le débat sur cette mesure très importante.

Je vois le ministre d'État chargé de la Petite entreprise (M. Bissonnette) assis en face. S'il était le ministre parrain de cette mesure, il permettrait qu'on en discute plus longuement. Un ministre franc et honnête comme lui, soucieux du bien de la population, si ses supérieurs au cabinet le lui permettaient, tiendrait sûrement à venir en aide aux petites entreprises et à les protéger contre la mainmise étrangère. Il est parfaitement évident que le ministre prend cette affaire à cœur. Il écoute ici aujourd'hui. Nous savons que dans son for intérieur...

M. Bissonnette: Ne parlez pas en mon nom. Parlez pour vous-même. Je suis capable de me défendre moi-même.

M. Boudria: ... même s'il ne peut l'avouer publiquement, le ministre chargé de la Petite entreprise est de notre côté sur cette question. Nous nous réjouissons d'avoir son appui. Tous mes collègues du parti libéral se réjouissent sûrement d'avoir l'appui du ministre. Il est malheureux qu'il ait les mains liées et ne puisse manifester ouvertement son appui. Mais nous lui en savons quand même gré, monsieur le Président.

Le gouvernement abandonne l'industrie de la technologie de pointe. Lorsqu'ont été instaurés les crédits d'impôt à la recherche et au développement, la société Mitel a été la première à en bénéficier. Qui a supprimé ces subventions? Bien entendu, c'est le ministre des Finances (M. Wilson), le sombre jeudi 8

Les subsides

novembre, quand il a sabré dans toutes sortes de programmes gouvernementaux utiles. Il a supprimé le programme très utile et efficace qui aidait Mitel et d'autres entreprises.

M. Bissonnette: Voyez ce que le président a dit, d'après les journaux d'hier.

M. Boudria: Quand il formait le gouvernement, le parti libéral collaborait de très près avec le secteur de la technologie de pointe pour établir ces programmes vitaux afin de protéger l'industrie canadienne et les petites entreprises, que le ministre actuel appuie certainement. Que s'est-il passé? Les conservateurs ont pris le pouvoir. Ils ont commencé à se débarrasser des bonnes initiatives des libéraux, à les faire disparaître.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale a déclaré tout à l'heure que les libéraux voulaient retourner en arrière. Selon lui, le gouvernement met fin au débat sur les amendements proposés par les libéraux parce que nous essayons de faire revivre le passé. Pourtant, qui détruit l'AEIE et nous ramène 50 ans en arrière? C'est le même ministre qui accuse maintenant les libéraux de vouloir retourner en arrière. Le ministre ne peut pas jouer sur les deux tableaux et ne peut se contredire constamment, même si c'est ce qu'il essaie de faire.

Même le ministre de l'Expansion industrielle régionale a reconnu ce matin dans son discours qu'en examinant plusieurs demandes présentées à l'AEIE, il avait constaté que l'Agence mettait parfois bien du temps à négocier pour les Canadiens. Nous devrions être fiers qu'un organisme d'État négociait ferme dans l'intérêt du Canada, comme l'AEIE le faisait, au dire même du ministre. Pourtant, il veut détruire cet organisme. Il veut nous ramener 50 ans en arrière. C'est bien assez pour que le député de Brampton-Georgetown (M. McDermid) se révolte et que les autres électeurs de Brampton qui ont voté pour le parti libéral aux élections provinciales en fassent autant aux prochaines élections fédérales. Lors de la réunion du caucus de son parti la semaine prochaine, le député de Brampton-Georgetown, qui se préoccupe manifestement beaucoup de ces questions, demandera au chef de son parti et à ses collègues de retirer immédiatement ce projet de loi.

M. McDermid: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Le député est en train d'induire la Chambre en erreur. J'appuie entièrement mon ministre et mon gouvernement à propos de ce projet de loi.

M. Boudria: Monsieur le Président, je veux simplement vous signaler qu'il est inhabituel qu'un député en accuse un autre d'induire la Chambre en erreur. Vous voudrez certainement que mon collègue retire ses propos.

M. Andre: Il est inhabituel aussi de prêter des intentions.

Le président suppléant (M. Paproski): Ce n'est pas ce que voulait dire le député. La parole est au député de Glengarry-Prescott-Russell que j'invite à poursuivre le débat.

M. Boudria: Monsieur le Président, la prochaine fois que j'accuserai un député d'induire la Chambre en erreur, je commencerai par dire que je ne le fais pas exprès. Voilà peut-être un précédent parlementaire grâce auquel nous pourrions accuser quiconque d'induire la Chambre en erreur.